Le Spiritisme dans le Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Autres faits

Voici, par exemple, un fait qui a été obtenu lors de notre réunion publique de décembre dernier :

Le médium, Mme R..., s'adresse à Mlle L..., et lui dit :

« Sept personnes de votre famille sont décédées depuis guerre ».

R. — Je n'en connais pas sept.

— « Comptez, j'affirme le nombre exact. Je vois un homme de 55 à 60 ans, mort vers la fin de la guerre ; il a souffert énormément des reins ; cela me fait l'effet d'urémie. Il faut remonter vers la fin de la guerre ; c'est quelqu'un qui a eu beaucoup d'affection pour vous : c'est un proche parent. Il a les cheveux en avant sur le front, à plat; les sourcils très épais et le nez un peu fort ».

La consultante dit **ne pas se souvenir**, n'ayant que 8 ans à la fin de la guerre. Quelques jours plus tard, Mlle L... s'étant renseignée auprès de ses parents, ces derniers avaient déclaré que la description faite se rapportait au grand-père, décédé à l'époque désignée et dans les conditions indiquées par le médium.

Il y a deux ans, le même médium s'adressant à une dame venue pour la première fois au Cercle, lui dit voir près d'elle un homme décédé : brun, fort, âgé d'environ 45 ans, ayant l'habitude du commandement. Le médium ajoute alors : « Cet homme avait pour vous une forte affection ; il a l'aspect autoritaire, mais bon et porte une barbe brune assez grande. Il devait voyager beaucoup ; je vois aussi beaucoup d'eau autour de lui ».

Ces indications, sur le moment, ne rappelèrent absolument rien à Mme B..., cependant, quelque temps après, cette dame nous fit la déclaration suivante :

« Le lendemain de la réunion de Douai, me trouvant dans une ville des environs, avec ma fille, nous étions en tramway, et par une circonstance inexplicable, nous avons laissé passer notre lieu de destination et sommes descendues un arrêt plus loin ; obligées de refaire alors à pied la route en sens inverse, nous fûmes tout étonnées de rencontrer par hasard, un de mes parents, qui me fit entrer chez lui. Là, au cours d'une conversation rappelant d'anciens souvenirs, mon cousin me parla de la vraie affection que son frère avait pour moi jadis ; au moment de nous retirer, mon parents me fit voir la photographie de son frère décédé pendant la guerre ; je constatait avec surprise que celui-ci portait une barbe, chose que j'ignorais, n'ayant pas vu mon parent depuis une trentaine d'années. Reparlant quelques jours plus tard de cette visite, avec ma fille, celle-ci me fit remarquer que les indications données par le médium corespondaient exactement à mon parent décédé. Il allait, en effet, sur l'eau et voyageait beaucoup, puisqu'il était capitaine au long cours. La description qui avait été faite de lui se trouvait en tous points exacte ».

Plusieurs observations importantes doivent êtr tirées de ca fait.

D'abord, la personne ne savait pas qu'au moment du décès le menton de son cousin était orné d'une barbe et n'avait gardé de son parent qu'un souvenir très lointain et non conforme avec la réalité. Pourquoi le médium a-t-il vu, lui, la figure exacte ? Ce n'est certainement pas dans le « subconscient » du consultant qu'il a pu trouver les éléments lui permettant de feire le portrait du disparu.

Ensuite, nous devons remarquer l'enchaînement bizarre des événements qui ont amené Mme B... à reconnaître l'erreur de sa première déclaration.

Message de l'inconnu

Voici encore un autre fait plus récent obtenu également au Cercle de Douai. Il y a un mois au cours d'une réunion publique, nous recevions un message dans lequel l'intelligence qui se manifestait déclara se nommer Charles M.... habiter Béthune, être âgé de 80 ans et avoir fait partie, depuis 47 ans, de l'Harmonie Municipale de cette ville. Ce soi-disant Charles M.. nous dit aussi qu'au mois de juin ses camarades étaient venus jouer sous la fenêtre de son appartement. Ce détail nous fit présumer qu'il s'agissait d'un musicien décédé en juin dernier. Or, aucune des personnes présentes à la réunion n'avait entendu parler de Charles M... Deux membres du Foyer se chargèrent de faire prendre des renseignements à Béthune et toutes les indications précédemment obtenues en séance furent reconnues exactes.

Pour expliquer ce fait, certains métapsychistes diront que grâce à ses facultés de « métagomie », c'est-à-dire de télépathie et de lucidité, le médium a détecté dans la subconscience du disparu ou dans les souvenirs qu'il a laissés autour de lui certains éléments qui ont permis de produire la manifestation.

Une première question se pose : Pourquoi le médium a-t-il été détecter la personnalité de ce Charles M.... inconnu de lui et de tous ? Comment cette détection a-t-elle bien pu se faire puisque aucun rapport n'a jamais existé entre le décédé et les assistants ?

Il y a aussi lieu de remarquer qu'en donnant son message, Charles M... se manifeste aveo toutes les caractéristiques constituant sa personnalité, sa façon de parler, de faire mouvoir la tête par un tic nerveux, etc... Au moment des manifestations, ce n'est pas la copie d'un personnage qui se présente, c'est l'être lui-même qui s'affirme d'une façon active en exprimant ses pensées personnelles, ses regrets et témoignant de sa volonté et de son indépendance, en ne disant que ce qu'il vieut bien.

Les avertissements de l'invisible

Parfois, les invisibles nous donnent des avertissements que nous ne comprenons pas toujours exactement, témoin le dernier fait que je vais vous citer :

Le dimanche 17 novembre, nous étions en réunion publique et un médium déclare : « Il y a l'« Esprit » de la mère de Mme P... qui la regarde avec tristesse en tendant les bras à M. P... ».

Personne ne comprend la raison de cette tristesse et la signification du geste. Or, huit jours plus tard, M. P... décédait presque subitement, en quelques heures.

Deux des faits que je viens de vous citer, nous dit M. Richard, ont déjà été publiés par la « Revue Spirite de Paris » et j'attends toujours l'explication des savants de l'Institut Métapsychique. Il est regrettable de constater en effet, qu'en France, sous l'influence de certains préjugés scientifiques et des opinions religieuses, les savants qui s'occupent des faits médiumniques n'osent pas se prononcer sur l'origine des phénomènes qu'ils constatent. Il n'en ast pas de même dans les autres pays, en Angleterre, en Allemagne et en Italie entre autres, où de nombreuses sommités scientifiques déclarent que les enseignements spirites sont la meilleure théorie de travail pour expliquer les phénomènes dont nous causons. Personnellement, j'ai la conviction absolue que des êtres invisibles sont autour de nous et dont la présence est aussi réelle que celle des courants magnétiques et des ondes hertziennes.

Portraits et dessins médiumniques

En continuant, M. Richard aborde un sujet vraiment singulier :

« Les membres du Foyer de Spiritualisme de Douai ont depuis quelque temps une autre raison de croire à cette existence des êtres spirituels. Un nouveau membre de notre Cercle, M. P..., dessinateur, a été développé depuis un an, comme médium clairvoyant. Percevant, au-dessus des assistants, les formes des êtres invisibles, M. P... en fait le portrait. Ces derniers mois, il a ainsi capté plusieurs décédés : parents et amis de membres de notre Société. J'ai eu de cette façon le portrait d'un ami de la famille, auquel je ne pensais pas.

Fait plus troublant, M. P..., a fait ses portraits de deux façons : parfois, il dessine lui-même en fixant comme modèle la forme éthérée qu'il a devant lui, ou il laisse aller le crayon sur le papier sans regarder et à l'étonnement du dessinateur, le portrait se fait quand même, bien qu'avec une autre technique.

Phénomènes mystérieux, certes, mais réels, puisque les croquis sont là comme preuves.

Le secrétaire du Foyer s'interrompt.

Tout à l'heure en pénétrant dans la salle, nous avons été frapé par la vue de dessins curieux, richement colorés qui ornent les murs. Ce sont des arabesques d'une netteté et d'une harmonie de tons extraordinaires.

Ils font songer à ceux qu'exécute le peintre-mineur Augustin Lesage

— Ces dessins, nous dit M. Richard, ont été faits par un médium ignorant de la technique des dessinateurs. Ces arabesques, il les a tracées d'un seul jet, sans jamais se reprendre ou revenir sur une couleur.

M. Richard nous affirme que les faits que nous venons de relater obtenus devant un nombreux public peuvent être facilement authentifiés.

— Et, ajoute-t-il, je vais vous indiquer ce qu'est le spiritisme au point de vue philosophique, moral et social.

Ces renseignements nous fourniront la conclusion de cette enquête. R. J.

(Voir le « Réveil du Nord » du 10 Mai)

A propos de l'installation définitive de la Foire Commerciale de Lille

En vue de l'installation de la Foire Commerciale aux environs de la porte Louis XIV, le jury d'expropriation avait alloué l'année dernière une indemnité d'environ huit millions et demi aux propriétaires de terrains.

La ville de Lille avait formé près de la Cour un pourvoi en cassation.

Nous donnons ci-dessous le texte de l'arrêt qui a été rendu et qui rejette le pourvoi de la ville de Lille.

« Sur le moyen unique :

« Attendu que la loi du 19 octobre 1919 a déclassé l'enceinte fortifiée de la ville de Lille et décidé, dans son art. 3, que, pour l'exécution des travaux à effectuer, il ne serait dérogé à la procédure ordinaire d'expropriation que par la désignation d'experts, dont les estimations, à défaut d'entente amiable entre les parties, seraient soumises au jury, tel qu'il est constitué par la loi du 3 mai 1841, modifiée par la loi du 6 novembre 1918 ;

« Attendu que, per jugement du 9 mars 1928, pris en exécution de la loi du 19 octobre 1919, le tribunal départemental du Nord a prononcé l'expropriation d'un certain nombre d'immeubles et qu'après les formalités préalables de l'expertise, le jury, composé de huit membres, délibérant sous la présidence du magistrat-directeur, a fixé l'indemnité revenant aux expropriés ;

« Attendu que le pourvoi soutient que la loi du 17 juillet 1921, portant de six à huit le nombre des jurés, n'ayant pas visé la loi antérieure, relative aux fortifications de Lille, du 19 octobre 1919, n'a pas eu pour effet, en ce qui concerne l'application de cette dernière loi, de modifier l'ancien texte de l'article 35 de la loi de 1841 déjà modifié par la loi du 6 novembre 1918, et que, par suite, la décision devait être rendue par six et non par huit jurés ;

« Attendu, d'autre part, que le pourvoi fait observer que l'ancien art. 38 de la loi du 3 mai 1841 prescrivait que la délibération des jurés s'effectuait sous la présidence de l'un d'eux ; que cette disposition a été remplacée par la loi du 21 avril 1914, qui attribue la présidence de la délibération au magistrat-directeur ; mais que la loi spéciale du 19 octobre 1919 ne pas référée à la loi antérieure du 21 avril 1914, et, qu'en cet état c'est par six jurés, délibérant sous la présidence de l'un d'eux, que la décision devait être rendue ;

« Mais attendu que la loi fondamentale en matière d'expropriation est la loi du 3 mai 1841 ; que les dispositions qui y ont été introduites, soit avant, soit après la loi spéciale du 19 octobre 1919, et qui ont réglementé la composition ou les formes de la délibération du jury, sont des lois d'intérêt et d'ordre publics, qui s'y sont incorporées ; que, par suite, pour qu'elles demeurent applicables, aucune référence n'est nécessaire de la loi spéciale à la loi générale, ou réciproquement ;

« Par ces motifs,

« Rejette....

Les funérailles de M. Pams à Port-Vendres

Mercredi matin, à 9 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Jules Pams, sénateur, des Pyrénées-Orientales, ancien ministre. Le cortège funèbre s'est formé à la gare, en présence d'une foule considérable. Deux chars disparaissaient sous les couronnes et les fleurs.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dalbiez, sénateur, ancien ministre ; Maurice Sarraut, sénateur ; Gounnot, ous-préfet de Céret ; Forgas, maire de Port-Vendres ; le docteur Pares, ancien président du conseil général des Pyrénées-Orientales ; Tarris, conseiller général ; M. René Manaut, sous-secrétaire d'État de l'Intérieur, représentait le gouvernement et l'on remarquait également, les représentants du président de la République, des ministres du Budget et de la Guerre et du président du Sénat. L'assistance était très nombreuse ; la ville de Port-Vendres avait pris le deuil.

A l'issue de la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Port-Vendres, où des discours ont été prononcés par MM. Victor Dalbiez, sénateur, au nom du conseil général et René Manaut, au nom du gouvernement.

LE MAGNIFIQUE RAID DE L'AVIATEUR MERMOZ

Le ministère de l'Air nous communique : Le pilote Mermoz, de la Compagnie Générale Aéropostale, qui vient si brillamment d'inaugurer le service aérien régulier par hydravion entre l'Europe et l'Amérique-du-Sud, avait emporté parmi le courrier qui lui avait été confié sept lettres signées de M. Laurent-Eynac, ministre de l'Air et adressées : au ministre de la Guerre de la République Argentine, au Sous-Secrétaire d'Etat de l'Aviation du Chili ; au ministre de la Marine et de l'Aviation du Pérou ; au ministre des Travaux Publics et de l'Aviation du Brésil, ainsi qu'aux ministres de la Guerre de Bolivie, du Paraguay et de l'Uruguay.

Dans ces lettres, M. Laurent Eynac adressait aux aéronautiques des Républiques Sud-Américaines le salut cordial et empressé de l'aviation française et célébrait l'exploit du valeureux pilote Mermoz, qui marque une date mémorable dans l'histoire des relations de l'Amérique et de l'Europe, et ouvre entre l'ancien et le nouveau continent une ère de rapports plus fréquents et plus étroits.

La joie de l' « As »

Le Président de l'Etat de Rio Grande Do Norte a envoyé un représentant féliciter l'aviateur Mermoz pour sa magnifique performance. Interviewé après un repos bien gagné, le pilote français a exprimé son contentement du plein succès de son raid. La traversée de l'Atlantique sud s'est effectuée sans incident, à part une pluie particulièrement violente à proximité de la côte Brésilienne, a déclaré l'aviateur et tout à bord a fonctionné parfaitement.

A Rio-de-Janeiro, la traversée de l'Atlantique sud par Mermoz constitue le fait du jour. Les journaux y consacrent des colonnes entières et reproduisent les nombreux télégrammes qui ont permis de suivre constamment l'aviateur au milieu de l'Océan.

L'aide merveilleuse de la T. S. F.

La liaison par T. S. F. entre l'hydravion de Mermoz et le poste émetteur-récepteur de la Cie Aéropostale situé en plein Paris, avenue Friedland, a été assurée commercialement pendant toute la traversée de l'Atlantique-Sud.

L'avion est arrivé à 8 h. 10 : à 6 h. 45 du matin, il envoyait le télégramme suivant : ciel 2/10 — couvert — tout va bien — vent moyen. La liaison a eu lieu non seulement avec Paris, mais en outre avec Toulouse et les autres postes du réseau de l'Aéropostale (de 11 h. à 21 h., sur 27 m. de longueur d'onde) (et de 21 h. à 8 h., sur 53 m.)

Ce réseau très complet de l'Aéropostale comprend des postes émetteurs ondes courtes et ondes longues Radio-L.L. situés à : Paris, Toulouse, Barcelone, Alicante, Malaga, Agadir, Port Etienne. Porto Prahia (Iles Cap Vert), Saint-Louis, Dakar, Ilot Saint-Pierre-et-Paul, Bahia, Rio-de-Janeiro, Buenos-Aires, et, chaque poste est muni d'un radiogoniomètre Radio-L.L. (type superhétérodyne, brevets L. Lévy).

Grâce à l'emploi combiné des ondes courtes et des ondes longues, l'avion (émettant sur ondes longues) a pu être constamment maintenu dans la bonne direction par les postes émetteurs de l'Aéropostale, la liaison étant effectuée sur ondes courtes.

Le réseau privé de l'Aéropostale est un exemple des réalisations que l'on peut attendre des techniciens français de la T.S.F.

Le voleur de tableaux de Calais et de St-Omer condamné à Bruxelles

Le pilleur de musée, Maurice Sainte-Croix, né à Montevideo, en 1895, a comparu devant le tribunal correctionnel de Bruxelles. Il avait dérobé des tableaux aux musées de Courtrai, Verviers et Malines ; de plus, il s'était fait remettre indûment des miniatures au préjudice d'un antiquaire anversois. En outre, il avait reconnu avoir volé des tableaux dans des musées français, notamment à Calais et à Saint-Omer. On se rappelle qu'en cette dernière ville, il avait dérobé, au musée, le tableau sur cuivre attribué à Mignard.

Pour les faits commis en Belgique, il a été condamné à deux ans et six mois de prison.

ENCORE UNE PLAINTE pour escroquerie de tableaux

Une nouvelle plainte dans une affaire de tableaux vient d'être déposée par le peintre M. Favory, contre une dame M...

M. Favory, qui demeure à Paris, 2, rue Auguste-Vitu, avait confié à Mme M... différents de ses tableaux, ainsi que des toiles de Foujita et d'autres peintres connus. L'intermédiaire aurait vendu ses diverses œuvres d'art à des prix bien inférieurs à leur valeur.

L'enquête sur l'affaire des faux Millet se poursuit

Le dixième jour d'enquête de M. Belin, commissaire à la brigade mobile, sur l'affaire des faux tableaux de Barbizon, ne semble pas devoir apporter des faits nouveaux.

Comme la veille, plusieurs marchands de tableaux et amateurs de maîtres célèbres sont venus déposer devant le magistrat. La plupart des témoins apportent avec eux les toiles fabriquées par Cazeaux; après vérifications, ces œuvres sont placées sous séquestre et confiées à leurs propriétaires. Jusqu'à présent il est difficile d'établir le nombre exact de faux tableaux actuellement en circulation, mais des diverses déclarations de témoins, il ressort que le chiffre total serait très élevé.

Une fillette de deux ans ébouillantée, dans la Somme

Mme Vve Caron, ménagère à Villers-Faucon (Somme), avait posé imprudemment à terre, un chaudron plein d'eau bouillante. Sa petite-fille, une enfant de 2 ans, en courant, tomba dans le récipient. Grièvement brûlée, la fillette a succombé à ses blessures.

La révolte aux Indes

16 blessés et 158 arrestations

On télégraphie de Bombay : Deux cents volontaires ont fait une incursion au dépôt de sel de Shiroda et sont entrés en collision avec la police.

On signale 16 blessés dont un atteint grièvement et 158 arrestations.

LA JOURNÉE SPORTIVE

AUTOMOBILISME

Le succès du Tour de France Automobile

UNE LETTRE DE REMERCIEMENTS DU MOTOCYCLE CLUB DE FRANCE AU « RÉVEIL DU NORD »

A l'issue du Tour de France automobile et motocycliste, notre Directeur M. Eug. GUILLAUME vient de recevoir de M. R. SÉNÉCHAL, président du Motocycle-Club de France, la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Nous sommes heureux de pouvoir, à l'issue du Tour de France Automobile et Motocycliste, vous associer au très grand succès obtenu par notre manifestation.

Nous n'ignorons pas que cette réussite qui s'est plus particulièrement affirmée dans la zone d'action de votre grand journal est en grande partie, due à la propagande faite dans vos colonnes, à vos efforts personnels et à ceux de vos collaborateurs. Nous considérons comme le plus agréable des devoirs le fait de vous remercier sincèrement pour votre concours et de vous exprimer notre gratitude.

« Croyez, Monsieur, à nos sentiments très distingués.

« Le Président : R. SENECHAL. »

MOTOCYCLISTES, achetez une populaire

D. E. M.

Mle 1930 3 C.V. Eclairage électrique **3.500 fr.**

FACILITÉ — CATALOGUE FRANCO

USINES et BUREAUX : 388, rue de Condé BRUAY-SUR-L'ESCAUT (Nord)

L'ÉPREUVE DE REGULARITE AUTOS ET MOTOS DE VALENCIENNES

Cette épreuve très intéressante s'est disputée dimanche, sous une pluie battante, sur le circuit Valenciennes, Le Quesnoy, Solesmes, Valenciennes, à parcourir trois fois, ce qui donnait 140 km. 300.

Les conducteurs se rapprochèrent de façon très normale de la moyenne qu'ils avaient indiqués, ce qui est très bien, le kilométrage exact du circuit n'ayant été donné qu'au moment du départ.

Voici les résultats :

Autos : 1. Delattre ; 2. Maton ; 3. Finand ; 4. ex-æquo, Dupont et Petit ; 6. Guelton ; 7. Giard ; 8. Coquelet ; 9. Lequesne ; 10. Drancourt ; 11. Sirot.

Motos. — 1. Bourgeois ; 2. ex-æquo : Dejardin et Escaillas ; 4. Pillot ; 5. Jenart ; 6. Defert ; 7. Steife ; 8. Van Hecke ; 9. Francioli.

A noter la belle performance de Mmes Escaillas et Dejardin, qui firent le parcours sur le siège arrière de la moto de leur mari. Elles se firent applaudir par les spectateurs qui étaient restés très nombreux jusqu'à la fin, malgré le temps.

CIRCUIT DE RÉGULARITÉ DU 11 MAI

1er, Bourgeois, sur « **GILLET D'HERSTAL** »

2e ex-æquo, Dejardin, sur « **SAROLEA** »

marchant avec la régularité du chronomètre sur les 150 km du parcours, sous une pluie ininterrompue, ont démontré les qualités de souplesse et de maniabilité de ces deux grandes marques, dont la réputation n'est plus à faire.

Agents : HOT et PRUNIER

10-12, Place du Commerce, VALENCIENNES

CYCLISME

Coureurs cyclistes !

Dimanche, 18 Mai, seront disputés avec le concours du « **RÉVEIL DU NORD** » :

1° **LE GRAND PRIX DE FOURMIES**. Course internationale de 200 kilomètres, toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs. 1er prix : **1.000 francs**. Classement et prix spéciaux pour les coureurs de 4e catégorie et débutants. Engagements jusqu'à jeudi 13 mai, à M. Liénard, 27, rue Saint-Louis, à Fourmies.

2° La course « **PARIS-SOMAIN** », ouverte aux coureurs français, toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs. Plus de **8.000 francs** de prix seront répartis. Engagements 10 francs (dossard et transport d'effets), à MM. Cacheux, 8, rue Gambetta et Dhainaut, place Jean Jaurès, à Somain.

LE GRAND PRIX SIGRAND

L'Olympique Amiénois organisera le 29 mai chain sous les règlements de l'U.V.F. une grande épreuve cycliste dénommée « Grand Prix Sigrand ».

Cette épreuve sera réservée aux coureurs toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs, des départements de l'Aisne, du Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine-Inférieure et Somme, licenciés de l'U.V.F. de l'U.C.I.

Itinéraire : Amiens, Picquigny, Vignacourt, Flesselles, Villers-Bocage, Hérissart, Acheux, Albert, Péronne, Ham, Nesle, Roye, Mondidier, Amiens, soit 190 km. Le parcours sera fléché. L'arrivée sera jugée au vélodrome où les coureurs devront accomplir un tour et demi de piste.

En cas d'arrivée en peloton, le juge classera les coureurs nettement détachés, les autres ex æquo. Une épreuve par élimination départagera, s'il y a lieu, ceux-ci.

En cas de pluie continuelle rendant la piste impraticable, l'arrivée sera jugée rue de Boutillerie, face le vélodrome.

Le contrôle de départ sera installé au Bar Parisien, face la gare du Nord. Il fonctionnera de 7 h. à 8 h. du matin.

L'appel sera fait à 8 h. 10, face la Maison Sigrand rue des 3-Cailloux. Le départ réel sera donné à 9 h. à l'octroi de la route d'Abbeville.

Les Prix. — Au 1er, 1.000 francs, puis 500, 400, 300, 200, 100, 75, 50, 50 et 6 fois 40, au total 15 prix.

Les engagements sont reçus jusqu'au 27 mai inclus, contre la somme de 5 francs chez M. Legrand, 94, rue de Cagny, Amiens.

DOUAI-LILLE-DOUAI

C'est le 18 mai que se disputera la course Douai-Lille-Douai, sous les auspices de la ville de Douai. Cette épreuve sera réservée aux coureurs licenciés de l'U.V.F. (4e catégorie et débutants du Nord) et sera dotée de 700 francs de prix. Au premier, un cadre de course, valeur 250 francs. On peut s'inscrire dès à présent au siège.

Les engagements par correspondance, 4 francs, dossard compris, devront être accompagnés du mandat à M. Georges Cardon, trésorier, au siège, 14, rue de Valenciennes, à Douai.

LE GRAND PRIX DERAMMELAERE

C'est ce dimanche 18 mai que se disputera cette belle épreuve, ouverte aux troisième et quatrième catégories et débutants. Elle se disputera sur un circuit de 20 kilomètres, à couvrir trois fois.

Départ La Madeleine, rue de Fives, rue Romarin, boulevard de la République ; boulevard Charles-Delesalle, boulevard de Lille, Croisé-Laroche, vélodrome de Croix, octroi de Roubaix, boulevard de Cambrai, boulevard Montesquieu, rue de l'Epeule, rue de Wasquehal, Croix, Wasquehal Noir-Bonnet, Kerthelot, Petit-Paradis, rue de Tourcoing, place de Marcq-en-Barœul, rue de Lille, Pont-de-Marcq, mairie de La Madeleine, rue de Lille, le parcours sera fléché.

Remise des dossards, 13 h. ; départ, 14 h. 30 précises. 750 fr. de prix : au 1er 125 fr. ; 2e, 90 fr. ; 3e, 75 fr., etc... 14 prix aux 4e catégories, avec cumul au classement : 40, 25, 20, 15, 10 ; aux débutants avec cumul : 25, 15, 10 et 5 francs.

Primes à chaque tour. Engagements : 5 fr., chez M. Omer Derammelaere, 110, rue de Lille, à La Madeleine.

FOOTBALL-ASSOCIATION

UNE GRANDE EQUIPE ECOSSAISE A ROUBAIX

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Parc Jean Dubrulle à Roubaix sera le théâtre d'un grand match international le samedi 24 mai.

Le Queens Park de Glasgow qui joue en première division de la Ligue Ecossaise donnera la réplique aux champions du Nord.

Le coup d'envoi sera donné à 17 heures afin de permettre à tout le monde d'assister à ce beau match.

Nous donnerons par la suite des renseignements sur l'équipe du Queens Park. Les organisateurs, le Racing-Club de Roubaix, s'attendent à une affluence record et par conséquent ouvre la location des places à partir de demain, au « Café Belle-Vue », 10, rue du Maréchal Foch, Roubaix.

Prix des places : Tribunes 13.25 ; Premières 8 fr. ; Secondes 4 fr.

A L'U.S.S.G.T.

Paris bat le Nord par 1 but à zéro

Cette partie jouée à Croix sous la pluie, fut très disputée. L'équipe du Nord qui comptait trois remplaçants fit du beau travail et le match nul eu été plus juste. Paris marqua le but vainqueur en 2e mi-temps.

BOXE

UN GALA A TOURCOING

Il aura lieu ce dimanche 18 mai, à 17 heures, salle de l'Entr'acte, 137, rue de la Croix-Rouge.

Au programme : Dujardin (aîné) contre Ferons (Sallaumines) ; V. Dujardin contre Mullet (Hellemmes) ; Defrenne contre Debouver (Bonnines) ; Bracaval contre Leconte ; Nuyiens contre Burgraeve ; Darleck contre Duquesnoy.

POIDS ET HALTERES

A L'UNION ROUBAISIENNE DES SPORTS ATHLETIQUES

Le « Gymnase » de l'U. R. S. A., 22, rue Jeanne-d'Arc (près des halles), présentait dimanche dernier une certaine animation. L'approche du « Grand Prix de Roubaix » stimule chez nos haltérophiles, une grande activité. De notables progrès furent constatés chez les jeunes qui veulent s'imposer. Chez des « as » citons d'abord Allène Pierre, qui fut l'homme de la journée. Bien en forme il fit un superbe 130 kilos au jeté à deux bras, manquant de très peu 135 kilos. Après avoir arraché 100 kg. à deux bras, 85 kg. d'un bras et 85 kg. au développé, Gérard fit 80 kg. à gauche, 90 kg. au développé, 105 kg. à l'arraché et 130 kg. au jeté. Caby, 72 kg. 500, 87 kg. 500, 80 kg. et 115 kg. sur les mêmes mouvements. Notre champion de France Dumoulin s'entraîna consciencieusement en vue du championnat d'Europe, qui aura lieu à Munich (Allemagne). Il fera d'ici peu des tentatives officielles sur les records. Citons encore les Delbarre, Mahé, Hibbelinck, Ducoulombier, Kingh, Bossut, les frères Dumoulin, Potteau, Lefebvre, Jacquart, etc.

JEU DE PAUME

TABLEAU DES TOURNOIS DU 18 MAI

Division spéciale

A Valenciennes, place Verte : grande journée éliminatoire des sélections ; les 15 meilleurs paumiers français.

A Maubeuge : Bruxelles (Demartin) et Hautmont.

A Ferrière-la-Grande : Hautchin et Sous-le-Bois.

A Marchiennes : Locale et Le Quesnoy.

A Onnaing : Locale et Quiévrain.

A Lille : Herchies (Centre) et Aniche.

Troisième division

A Hautmont : Locale et Bavay.

A Onnaing : Locale (Dusart-Grard) et Hasnon (Paume).

A Escautpont : Locale et Escaudain.

A Fresnes (Grand'Place) : Fenain et Somain.

A Wargnies-le-Grand : Locale et Le Quesnoy.

A Bruay-Thiers : Locale et Valenciennes (Balle d'Or).

A Marchiennes : Locale et Douai (Delory).

A Douai : Locale et Somain (Cheminots).

A Billy-Montigny : Locle et Wingles (Verniers).

A Wingles-Verrerie : Lens et Locale (Masy).

A Montigny-en-Gohelle : Locales et Douai.

Juniors

A Valenciennes : Escautpont et Valenciennes (Balle d'Or).

A Escaudain : Locale et Quarouble.

EN MARGE DU CHAMPIONNAT DU MONDE

Ce dimanche 18 mai, aura lieu sur la place Verte, à Valenciennes, le choc éliminatoire en trois luttes de huit jeux, des trois sélections françaises, Douaisis, Valenciennois, Avesnois. On sait que ces rencontres doivent fournir les dix meilleurs paumiers, lesquels se rencontreront à Louvroil, le 15 juin, pour la constitution définitive du « cinq officiel », qui aura l'honneur de représenter la France au Championnat du Monde à Bruxelles, les 21, 22 et 23 juin 1930.

Placée sous le patronage d'honneur de M. le Préfet du Nord et sous la présidence d'honneur de M. le député-maire de la Ville de Valenciennes, cette grande journée du 18 mai est organisée par la Fédération nationale du jeu de paume, sous les auspices de la municipalité valenciennoise.

Voici le programme de la journée :

A 11 h., rendez-vous des joueurs, des commissaires fédéraux et des sous-comités, au Café de Paris.

A 11 h. 30, réception par la municipalité de Valenciennes.

A 12 h., banquet par souscription

A 13 h. 45, départ pour la place Verte.

A 14 h., lutte de sélection entre l'Avesnois, le Douaisis et Valenciennes.

BILLARD

LE MATCH DELFORGE-LÉVEILLÉ

Samedi dernier, devant une nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait une imposante délégation de joueurs Valenciennois et Douaisiens, s'est disputé, 11 Grande-Place, à Lille, le grand match que nous avons annoncé et qui mettait aux prises Arm. Delforge et Léveillé nos deux meilleurs amateurs de la région. Le match se jouait sur billard de 3 m. 10, cadre de 0 m. 45 et comportait 600 points en deux manches de 300 points.

Delforge, qui prit la tête dès le début, terminait la première manche avec une belle série de 63, conduite à 77 à la reprise suivante, ce qui lui valut les applaudissements de toute l'assistance. Il gagna le match, prouvant ainsi sa grande classe, en réalisant sur les 600 points, la jolie moyenne de 9.67. — G. D.

L'EXTRAVAGANTE HISTOIRE D'UNE SUCCESSION

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce que dit l'héritier

Il nous restait à voir l' « accusé ». L'industriel se prêta de bonne grâce à notre interview.

« Je ferai facilement fi de toutes ces médisances, dit-il. Depuis longtemps, « ma cousine » manifestait le désir de me faire son légataire universel.

» On dit que j'étais en mauvais termes avec elle ? C'est faux, depuis longtemps elle fréquentait chez moi, même lorsque sa sœur vivait encore.

» Elle a fait le testament à mon insu. Un soir, elle est venue me l'apporter ainsi que les actes notariés et les contrats qui se trouvaient chez elle. J'ai accepté. D'autres à ma place n'en eussent-ils pas fait autant ? Je suis allé porter moi-même le testament chez un avoué, à Cambrai.

» On dit que je favorisais son penchant à la boisson ? Jamais elle n'est sortie ivre de chez moi. Au contraire, devant moi elle se montrait réservée et buvait peu. Si je lui ai donné du vin ? C'est encore une médisance. Il m'est arrivé de lui avancer quelques sommes minimes, cinq ou dix francs, dont elle disait avoir besoin pour un paiement, mais c'était à la condition qu'elle n'achèterait pas de boisson avec cet argent. Croyez bien que je ne me serais pas rendu coupable de pareille infamie pour cet héritage. »

Mais, au fait, à combien peut se monter le legs ? Cinquante mille francs, dit-on dans le clan des plaignants ; une trentaine de mille, dit-on ailleurs. C'est tout.

L'enquête

Ne parlons plus de crime ni d'empoisonnement. Laissons la famille continuer ses doléances et se plaindre de captation d'héritage. — Et maintenant, que va-t-il résulter de tout ceta ?

La gendarmerie d'Iwuy a enquêté. Ce ne fut pas sans peine. A Vieux, tout le monde était prêt à parler, mais à témoigner, personne. Les rapports ont été transmis au Parquet de Douai.

Il ne sera pas difficile de tirer au clair cette extravagante affaire, qui paraît surtout grossie par la rumeur publique.

On avait parlé de crime. On ne met déjà plus en avant qu'une question d'intérêt. Il est vrai que tes plaignants l'assaisonnent de circonstances aggravantes, mais cela est encore à prouver. — L. B.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Jeudi 15 mai 1930**

Soleil : Lever à 4 h. 18 ; coucher à 19 h. 23. Lune : Lever à 23 h. 01 ; coucher à 5 h. 23. Aujourd'hui : Ste-Denise. Demain : St-Honoré.

METEOROLOGIE. — **Station de Lille**. — Observations faites le 14 mai 1930, à 18 heures :

Baromètre : 760 mil. 5 ; hausse depuis la veille à 18 heures : 3 mil. 5.

Thermomètre : Fronde : 16.2 ; minima : 10.8 atteint à 7 heures ; maxima : 20.0 atteint à 16 h.

Etat hygrométrique : 67 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 3 mil. 2 ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du Ciel : nuageux.

Temps probable pour jeudi : un peu chaud, assez beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord**. — Amélioration, ciel nuageux avec éclaircies et rares averses ; vent d'Ouest 6 à 8 m. ; minimum en baisse de 4 degrés sur la nuit précédente.

NAISSANCE. — M. Léon Larose, chef des services financiers et rédacteur sténographe de « l'Agence Havas », de Lille, et Madame, font part de la naissance de leur fille Colette.

DISTINCTION. — Nous apprenons que, par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, M. Paul Deplechin, secrétaire général de l'Association Amicale Laïque du Vieux-Lille, a été nommé Officier d'Académie. M. Paul Deplechin est non seulement un ami sûr de l'Ecole laïque, mais un Administrateur dévoué et un ardent défenseur des œuvres post-scolaires auxquelles, sans compter, il consacre tout son temps.

NOS ARTISTES A PARIS. — Nous apprenons que notre jeune concitoyen Robert Dupuis, premier prix de notre Conservatoire, ancien élève de M. Darcq, professeur de la classe supérieure de violoncelle, vient d'obtenir à Paris au concours de violoncelle de l'Association Léopold-Bellan, division supérieure, le 1er prix à l'unanimité.

HIPPISME

COURSES AU TREMBLAY

PREMIERE COURSE. — **Prix Magdalena** (14 partants) — 1. Mousquetaire (M. Denton), gag. 128.50 ; pl. 29.50. — 2. Crown Jewel (E. Chancelier), pl. 12.50 — 3. Maritchou (R. Blaise), pl. 8.00.

DEUXIEME COURSE. — **Prix Tibère** (13 partants) — 1. Mykette (L. Vaixelfisch), gag. 57 ; pl. 16. — 2. Croco (L. Miller), pl. 9.50 ; 3. Vaillantif (L. Grantham), pl. 12.50.

TROISIEME COURSE. — **Prix Indian-Chief** (4 partants). — 1. Britannicus (G. Vatard), gag. 25.50 ; pl. 13. — 2. Florelle (C. Bouillon), pl. 11.

QUATRIEME COURSE. — **Prix Tilly** (9 partants). — 1. Yes (C. Bouillon), gag. 23.50 ; pl., 11 — 2. Ventardie (C.-H. Sembiat), pl. 17. — 3. Grey Girl (A. Reinette), 26.

CINQUIEME COURSE. — **Prix Pétrachh** (11 partants). — 1. Dollar King (A. Chérel), gag. 100.50 ; pl. 22.50. — 2. Rosage (M. Béguiristain), 29.50. — 3. Labarum (L. Borson) pl. 19.50.

SIXIEME COURSE. — **Prix Madcap** (5 partants). — 1. The Abyssinian (E. Goldin), gag. 19 ; pl. 10.50. — 2. Tortoise Shell (C. Bouillon), pl. 16.50.

DIMANCHE 18 MAI

COURSES DE LILLE

— A 2 heures —

COURSES A CHESTER

Résultats de la Chester Cup :

1. Moutain Lad (20/1) ; 2. Paulgaret (13/2) ; 3. Dark Hillock (100/8), gagné par une demi-longueur, trois quarts de longueur séparaient le second du troisième, il y avait 18 partants.

FEUILLETON DU 15 MAI 1930. — N° 12

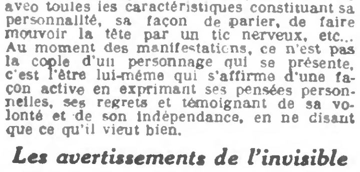

Résumé des chapitres précédents

Gina de Charentenay et Pierre Barjac, un riche banquier, viennent de célébrer leur mariage. A la sortie de l'Eglise, la jeune mariée a remarqué un inconnu la fixant avec insistance et dans les yeux duquel elle lit de la haine.

Rentrée dans sa nouvelle demeure, elle retrouve sa fidèle servante, Julie, à qui elle relate l'incident, disant qu'elle a reconnu son cousin Robert. Pierre fait à un de ses invités, Jérémie Fleury, qu'il appelle Jim, le récit de sa première rencontre avec Gina et lui conte le passé de la jeune fille et comment son fidèle chien Crouton la sauva dans des circonstances dramatiques.

Pierre Barjac, son voyage de noces étant terminé, reprend la direction de sa banque.

On rappelle ensuite que du temps de M. Barjac père, un coup terrible fut porté à sa banque par une émission d'action des Mines d'Or au Tonkin. Le banquier fut victime d'une machination montée par son chef de service des titres, Martineau qui n'était autre qu'un sieur Joseph Mitron déjà condamné à 10 ans de prison pour faux et trois autres louches personnages. Pierre, revenu du régiment, surveilla les gestes de Martineau mais ne put éviter la panique. Ce coup fut rude pour le père Barjac, qui mourut peu de temps après. Mais Pierre démasqua Martineau et le chassa de la banque.

Ce matin-là, dès son retour de voyage de noces, Pierre avait appelé son vieux collaborateur, l'ami des mauvais jours, qui l'avait remplacé pendant son absence, pour écouter le rapport de tout ce qui s'était passé à la Banque.

Depuis qu'il avait pris la succession paternelle, Pierre avait tenu parole et commencé de mettre ses projets à exécution. Mais sa tâche était loin d'être terminée. Il comptait la poursuivre pendant de longues années encore, soutenu, encouragé par la délicieuse créature dont il venait de faire sa femme, qui avait illuminé son foyer solitaire d'un si printanier et si clair rayon de soleil.

IV

LE NID DU VAUTOUR

Comme une trombe, la limousine rouge de Robert de Charentenay traversa le paisible village de Saint-Rambert-sur-Loire, et prit, à gauche, la route de Chambles.

Les passants se garèrent à grand'peine, en maugréant des malédictions.

— En v'là une affaire ! gémit une paysanne qui donnait du grain à ses poules dans sa cour ouverte sur la route. On ne va plus vivre tranquille à présent que le fou est revenu ! Il va falloir tenir les bêtes fermées.

— On était bien plus en paix quand il n'était pas là ! surenchérit une autre commère.

— C'est une calamité, cet homme ! ajouta un voisin en montrant le poing au nuage de poussière dans lequel avait disparu l'auto. La première poule qu'il m'écrase, je lui flangue du plomb dans sa bagnole !

— Je vas dire à mon homme, déclara la paysanne, que je ne veux plus que la Benoîte allie aux champs, tant qu'il sera par là, ce maboul. C'est qu'il aurait vite fait de nous les « petafiner » nos filles.

— Moi ! gémit une autre femme, je ne vivrai pas tant que les petits ne seront pas rentrés de l'école. Comme si les gendarmes ne devraient pas lui coller tous les jours des contraventions pour excès de vitesse ! Quand il aura écrasé quelqu'un, il sera bien avancé !

— Lui, il s'en fichera pas mal : l'assurance paiera. C'est nous qui serons dans la peine si la victime est un des nôtres.

On voit que les réflexions échangées après le passage de Robert de Charentenay étaient dénuées de toute sympathie. Il était, en effet, l'épouvante de tous les habitants de la région de Saint-Just-sur-Loire et de Saint-Rambert au Pertuiset, en passant par Chambles et Calloire.

Robert avait une détestable réputation de brutalité et de sauvagerie. On en faisait la terreur des tout-petits pour les faire rester sages. Et les jeunes gardeuses de troupeaux en avaient une crainte folle, car, plusieurs fois, dans des endroits déserts de la campagne, il avait arrêté près d'elles son auto et avait essayé d'entreprendre une conversation dont l'issue était, hélas ! trop facile à comprendre.

Après avoir fait un court séjour au château d'Essaloir, dont il était devenu le propriétaire, Robert avait soudain disparu. Pendant trois ans, personne ne sut ce qu'il était devenu. Il voyageait, disait-on, au Tonkin et en Indo-Chine.

Puis, un beau matin, il était revenu dans le pays.

C'est au cours d'une excursion, qu'ayant découvert le vieux castel d'Essaloir, véritable nid d'aigle accroché aux rochers, surplombant la Loire, il avait décidé d'en devenir le solitaire châtelain. Un Anglais lui avait fait des offres intéressantes pour acquérir son domaine de Ribes. Il s'était empressé de le lui vendre un bon prix. Et, après avoir fait à Essaloir des réparations importantes et aménagé confortablement la vieille demeure, il y avait transporté ses pénates.

Le site lui plaisait. La brutalité du paysage convenait à son caractère tourmenté.

De plus, le château d'Essaloir évoquait un temps révolu d'aventures de guerre et d'amour, l'époque terrible des seigneurs du moyen âge, querelleurs et bons vivants, grands pourfendeurs et ardents trousseurs de cottes. Et cette évocation n'était pas pour déplaire à ce descendant taré d'une famille de nobles, égaré dans notre siècle de progrès et de démocratie, en qui revivaient, après une succession plusieurs fois centenaire de descendants débonnaires et placides, l'ambition sans frein, les appétits sans mesure, en un mot, tous les vices d'un reître du XVe siècle.

Cet immense cube de pierres, flanqué à ses angles de deux tours rondes et de deux tours carrées qui mordaient l'azur du ciel des crocs réguliers de leurs créneaux, ces fenêtres à meneaux, ces murs épais et rébarbatifs, cette façade lépreuse dont le faîte, en forme de coin, semblait s'imposer, en s'y enfonçant, dans le paysage, avaient enthousiasmé Robert de Charentenay.

Quand il l'eut visité, son parti était pris : le château d'Essaloir devait lui appartenir.

Le spectacle qui s'encadrait dans les fenêtres du castel, que ce soit au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest, était, en effet, fantastique. Au Nord, par delà quelques vagues figées de collines, de moins en moins hautes, sur le flanc desquelles serpentait la route de Chambles à Saint-Rambert, c'était l'immense plaine du Forez, déroulant jusqu'à l'extrême horizon les tapis colorés de ses champs, les miroirs scintillants de ses étangs, l'albe ruban de ses chemins, les taches sombres de ses bois.

La Loire, que la vallée proche rendait à la plaine, y zizaguait comme un serpent paresseux, aux luisances de métal. Sur ses bords, Saint-Just, les Barques, Andrézieux, Bouthéon, agglutinés par l'éloignement, entassaient les cubes inélégants de leurs maisons casquées de tuiles rouges, et donnaient l'impression de lointains massifs de fleurs blanches parmi lesquels des coquelicots rutilants mettaient des gouttes de sang.

Il y en avait ainsi partout, dans la plaine, de ces massifs de fleurs étranges : celui de Saint-Rambert, de Saint-Cyprien, de Saint-Galmier, de Craintilleux, de Montrond, de l'Hôpital-le-Grand, et tant d'autres.

Au loin, Saint-Romain-le-Puy et Montverdun se dévisageaient du haut de leurs monticules et, tout là-bas, là-bas, à l'endroit où le ciel semble s'appuyer sur la brume bleue de l'horizon, les monts du Roannais, épandus d'un coin à l'autre de la plaine, amollissaient leurs silhouettes grises pour que l'azur du ciel pût s'y reposer avec grâce.

(A suivre)